

# Info-Mak



VILLE DE  
**MACAMIC**  
Une ville de choix



## Sommaire

La chronique du maire	3
Informations municipales	6
La bibliothèque	8
La page communautaire	9
La rubrique informative	13
Le calendrier des activités	18
Pour nous joindre	20

**Un grand merci à tous nos  
collaborateurs.**

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages :        Ginette Labbé

Correction        :        Victoire Bacon

Dépôt légal – Volume 17 no 1  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## La chronique du maire

Madame,  
Monsieur,

En ce début d'année 2012, c'est avec plaisir que nous désirons vous offrir nos meilleurs voeux de santé, de bonheur, de paix et de prospérité!

Vos élus ont adopté un budget 2012 très conservateur que nous pouvons considérer, en général, sans augmentation de taxes et même dans plusieurs cas, affichant des baisses pour plusieurs résidants, dont particulièrement ceux de l'ancienne Ville en raison de l'échéance de dettes à la charge exclusive de ceux-ci lors des regroupements.

Vous trouverez donc le résumé des prévisions budgétaires 2012 et du programme de dépenses en immobilisations un peu plus loin dans le texte.

Du côté des dépenses en immobilisations, nous projetons réaliser nos travaux prévus sur la 4<sup>e</sup> Avenue Ouest dès cette année si les soumissions respectent les estimations de nos ingénieurs et poursuivre l'entretien de nos chemins ruraux dont, entre autres, le rechargement en concassé de la traverse du secteur Colombourg entre la Route 111 et le 2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> Rang, et ce, en plus des divers autres travaux nécessaires. Pour ce qui est du projet de réfection du Centre Joachim-Tremblay, il sera conditionnel à la réception des subventions qui seront demandées.

Nous invitons nos citoyens à utiliser les patinoires extérieures du secteur Colombourg et au parc Guillaume-Cornellier sur l'avenue Curé-Tremblay si les conditions climatiques nous permettent de les conserver en bon état. Aussi, plusieurs heures supplémentaires de patinage libre pour tous sont à l'horaire du Centre Joachim-Tremblay cet hiver et si l'achalandage est suffisant, nous pourrions réitérer en poursuivant en ce sens l'an prochain.



Le 12 décembre 2011, lors de la séance publique pour l'adoption du budget de la municipalité pour l'année 2012 étaient présents les membres du conseil suivants : Daniel Rancourt, Daniel Paquette, Michel Desrochers, Louis Proulx, Yvan Verville, Denise Dubois et Rock Morin. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt.

## VILLE DE MACAMIC

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2012

<b><u>REVENUS</u></b>	<b>2012</b>
Taxes	1 771 901 \$
Paiements tenant lieu de taxes	296 694
Autres revenus de sources locales	266 149
Transferts	848 248
<b>Total des revenus</b>	<b>3 182 992</b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Administration générale	608 909 \$
Sécurité publique	272 513
Transport	577 291
Hygiène du milieu	566 764
Santé et bien-être	13 262
Aménagement, urbanisme et développement	111 417
Loisirs et culture	330 089
Frais de financement	110 450
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 590 695</b>
<b><u>Autres activités financières</u></b>	
Remboursement en capital	330 289

**Total des autres activités financières** **330 289**

**Affectations**

Transfert aux activités d'investissement 262 008

**Total des affectations** **262 008**

**Total des dépenses** **3 182 992**

**Excédent net** **0**

**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS  
ÉTAT DES DÉPENSES PAR PROJET  
ANNÉES 2012-2013-2014**

No projet	Titre	2012	2013	2014	Total
11-002	Réseau routier-milieu rural	72 000 \$	72 000 \$	72 000 \$	216 000 \$
11-003	Réseau routier-milieu urbain	266 000 \$	420 000 \$		686 000 \$
11-004	Centre Joachim-Tremblay			750 000 \$	750 000 \$
TOTAL		338 000 \$	492 000 \$	822 000 \$	1 652 000 \$

Pour l'année 2012, les dépenses en immobilisations sont prévues au budget régulier d'opérations.

Pour les années 2013 et 2014, les projets seront à revalider en fonction des décisions du conseil municipal puisqu'il ne s'agit que de prévisions.

En conclusion, nous vous invitons à nous contacter pour plus de renseignements concernant les sujets qui vous préoccupent.

Recevez madame, monsieur, nos salutations les meilleures.

Daniel Rancourt, maire

## Informations municipales

### Aux contribuables de la Ville de Macamic

#### AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic, tenue le 12 décembre 2011, le conseil de cette municipalité a adopté les règlements suivants :
  - No 11-157 Concernant les taxes foncières selon le régime à taux variés pour l'année 2012;
  - No 11-158 Concernant le tarif d'enlèvement des ordures ménagères et des matières récupérables ainsi que la quote-part MRC pour le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) pour l'année 2012;
  - No 11-159 Concernant le tarif pour l'utilisation de l'eau pour l'année 2012;
  - No 11-160 Concernant le tarif pour le déneigement pour l'année 2012;
  - No 11-161 Concernant le tarif fixe pour l'année 2012;
  - No 11-162 Concernant le tarif pour l'assainissement des eaux usées pour l'année 2012;
  - No 11-163 Concernant la taxe d'affaires (valeur locative) pour l'année 2012;
  - No 11-164 Concernant le tarif pour la location de terrains pour maisons mobiles pour l'année 2012;

No 11-165      Concernant la taxe pour le macadam – chemin Ceinture du Lac pour l'année 2012;

No 11-166      Concernant le mode de paiement des comptes de taxes pour l'année 2012.

2. Les règlements ci-haut décrits sont déposés au bureau du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville de Macamic, 70, rue Principale où toute personne peut en prendre connaissance aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

**Donné à Macamic, ce 13 décembre 2011**

**Joëlle Rancourt**  
**Secrétaire-trésorière adjointe**

---

### **Utilisation de couches lavables**

Lors de leur dernière assemblée, les élus ont décidé de reconduire la politique d'aide aux familles pour l'utilisation de couches lavables.



Un montant maximum de 100 \$ sera versé pour l'achat de couches lavables effectué sur le territoire de l'Abitibi-Ouest, et ce, pour un achat minimum de 250 \$ de couches, incluant les taxes.

Un montant maximum de 50 \$ sera versé pour l'achat de couches lavables effectué

sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, pour un achat minimum de 250 \$ de couches, incluant les taxes.

Cette aide financière sera versée sur présentation de l'acte de naissance de l'enfant et de la facture d'achat.

Un montant maximum de 500 \$ pour l'année 2012 sera autorisé pour ce programme; premiers arrivés, premiers compensés.

**Information : Joëlle Rancourt**  
**819 782-4604, poste 223**

## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

➤ Théodore Boone, l'enlèvement  
John Grisham  
(Don Club Lions)

➤ Malphas  
Patrick Sénécal

➤ Angéline, les mains de la vie  
Marie-Bernadette Dupuy

➤ Bonheur, es-tu là?  
Francine Ruel

➤ Lettres de ma mère  
Pierre Larivière



➤ Maria Chapdelaine, après la  
résignation  
Rosette Laberge

➤ Mémoires d'un quartier  
Tome 10 : Évangéline, la suite  
Louise Tremblay-d'Essiambre  
(Don Club Lions)

➤ Félicité  
Jean-Pierre Charland

➤ Orpheline  
Marie-Claude Savard

➤ Tous nos petits mensonges  
Diane Chamberlain

➤ Les princes de Santerre – tome 2  
Luc Saint-Hilaire

➤ Dressée pour être star  
Michèle Richard

➤ A.N.G.E.  
Tome 10 : Obscuritas  
Anne Robillard

➤ Avant d'aller dormir  
S.J. Watson

Merci au Club Lions de Macamic qui nous a fait un don de 300 \$ afin d'acheter de nouveaux livres. Votre généreuse contribution est très appréciée.



## La page communautaire

### Politique familiale municipale de Macamic

Le comité de la Politique familiale municipale de Macamic vous souhaite, en ce début d'année 2012, une très belle année; la santé d'abord et une vie familiale agréable!

Dans le processus de l'élaboration de la Politique familiale municipale, nous avons reçu le résultat de l'analyse des réponses du sondage, 13 % des familles ont répondu au questionnaire. La participation des élèves a été plus élevée, soit près de 84 %; il s'agit des élèves du pavillon Le Séjour de Macamic et des pavillons de Colombourg et de Macamic, de la 3<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année. Merci de votre collaboration!



Nous en sommes rendus à l'élaboration du plan d'action et à suggérer des pistes de solutions pour faciliter l'exécution du plan d'action.

Pour ces pistes de solutions, plusieurs acteurs seront mis à contribution, dont

le conseil municipal, les organismes et les commerçants locaux ainsi que NOUS, les citoyens de Macamic. Nous ne pouvons pas seulement nous demander à quoi sert une politique familiale municipale, nous devons nous approprier cette politique pour que les résultats soient atteints. Ces résultats représentent une meilleure qualité de vie familiale, plus d'activités qui répondront aux besoins dont nous avons fait part dans le sondage, des infrastructures et des projets facilitant et encourageant la vie familiale à Macamic et une Ville à l'écoute des citoyens. C'est pour cela que tous, nous devons nous impliquer lorsque le temps sera venu, c'est le secret du succès!

En terminant, je dois remercier le comité pour son beau travail; merci pour votre implication qui mènera à une Ville meilleure.

Merci à tous et à bientôt!

*Laurier Parent, chargé de projet pour la PFM de Macamic*

## La guignolée à Macamic

Le 4 décembre dernier, le Club de la Fraternité de Macamic et les membres du Club Lions se sont unis pour recueillir vos denrées et vos dons en argent pour venir en aide aux familles démunies de notre milieu, à l'approche du temps des Fêtes.



Encore une fois, vous avez répondu de façon généreuse et nous tenons à vous en remercier

car une grande quantité de denrées a été recueillie; l'argent amassé au cours de cette collecte a été utilisé pour acheter des victuailles supplémentaires.

Aussi, la généreuse contribution de la compagnie Xstrata et de ses employés a permis d'acheter plusieurs paniers de Noël additionnels. Nos deux clubs tiennent à les remercier pour une telle implication dans notre communauté.

Enfin, les Lions tiennent à souligner l'implication sans cesse renouvelée de mesdames Pauline Goulet et Marcelline Marcoux ainsi que de tous les bénévoles du Club de la Fraternité. D'année en année, plusieurs familles savent qu'elles peuvent compter sur eux.

Merci à chacune et à chacun d'entre vous pour votre générosité! Et n'oubliez pas : le dimanche 2 décembre 2012, nous frapperons à votre porte!

Lion Gilles D'Astous, président



## Brigade des pompiers volontaires de Macamic

### RAPPORT ANNUEL 2011

Au cours de l'année 2011, les pompiers sont sortis 22 fois, dont 3 pour la désincarcération et 19 pour des appels incendie. Sur ces 19 sorties, 18 sont sur notre territoire et une à l'extérieur pour service d'entraide.

Au cours de l'année, nous avons enregistré une période de 68 jours sans intervention sur notre territoire, car depuis octobre 2010, nous avons changé le terme « sortie » pour « intervention » et depuis ce temps, nous remettons à zéro notre tableau, peu importe l'objet de l'intervention



(fausse alerte, désincarcération, incendie, etc.).

Ces 19 sorties sont réparties comme suit :

Macamic :	14
Authier :	0
Authier-Nord :	2
Chazel :	2
Extérieur :	1

Ces sorties, sur notre territoire (18), sont classifiées comme suit :

Cheminée :	0
Véhicule :	2
Bâtiment :	4
Foin et forêt :	2
Fausse alerte :	9
Fuite de gaz :	0
Autres :	1

Les pertes matérielles et dommages engendrés par ces incendies directement liés à des bâtiments, excluant donc les feux de véhicule et de forêt, sur notre territoire, se chiffrent à moins de 200 000 \$.

Au cours de l'année 2011, nous avons malheureusement perdu un pompier, soit monsieur François Alain tandis que messieurs Vincent Chrétien et Joey Boisclair ont joint les rangs de la brigade, portant ainsi le nombre de pompiers à 23.



Comme chaque année, au niveau de la prévention, les pompiers ont effectué leur visite annuelle des résidences, soit celles des municipalités d'Authier, Authier-Nord, Chazel et du secteur rural de Macamic; ces visites ont servi à vérifier des détecteurs de fumée. Des visites d'évacuation des écoles ont également été faites.

Bonne prévention pour 2012 et félicitations à tous ceux et celles qui chauffent au bois, car comme vous avez pu le remarquer précédemment, il n'y a eu aucun incendie relié aux feux de cheminée en 2011.

Roger Alain, sec.-trés.

---

## **Fermières de Macamic**

Les Fermières de Macamic ont repris leurs activités qui ont lieu le mercredi; en avant-midi, il y a un atelier de couture et en après-midi, différents programmes sont offerts tels que tricot, confection de cartes brodées et informations traitant de différents sujets.



Une courtepointe faite par les Fermières sera tirée le 14 février; pour vous procurer des billets, vous pouvez communiquer avec madame Rachel Collard au numéro 819 782-2535 ou téléphoner au local des Fermières au 819 782-4604, poste 232.

Également, si vous désirez acheter des articles faits par les Fermières ou faire confectionner certaines pièces, vous pouvez téléphoner aux numéros mentionnés précédemment.

Nous tenons à remercier madame Sylvane Lemoine qui est venue nous faire un exposé sur l'hypnothérapie. Grand merci pour votre générosité.

Et à l'aube de 2012, à chacun et à chacune, une bonne et heureuse année.

---

**Régie intermunicipale de la gestion  
des déchets de Roussillon**

**COMMUNIQUÉ**

**QUALITÉ DES MATIÈRES DANS  
LA COLLECTE SÉLECTIVE**

Les matières récupérables récupérées par la collecte sélective municipale ne cessent de croître d'année en année. En

2010, les quantités totales récupérées de contenants et d'emballages en papier, carton, verre, plastique et métal ainsi que d'imprimés et de journaux ont atteint les 700 000 tonnes.

Cependant, selon des estimations, en 2010, près de 10 % des matières déposées dans les bacs de récupération devraient plutôt être dirigées vers une autre filière, comme une ressourcerie, une friperie, un écocentre, etc. Le fait de ne pas déposer les matières au bon endroit ou dans le bon bac oblige le centre de tri à traiter davantage de matières non désirées et conséquemment, à assumer des coûts importants pour leur élimination, ce qui peut avoir un impact sur les coûts de tri et de conditionnement chargés aux municipalités par les centres de tri.

Vous trouverez davantage de renseignements sur le site Internet de Recyc-Québec à l'adresse [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

Nous vous remercions de votre collaboration.



## Rubrique informative



### Programme de travaux compensatoires, une autre façon de payer ses amendes

Le programme de travaux compensatoires offre à toute personne condamnée à une amende et qui n'est pas en mesure de la payer d'effectuer des travaux pour un organisme communautaire afin de s'acquitter de sa dette de façon positive. Veuillez noter que l'admissibilité est toujours évaluée par le percepteur des amendes, selon la situation financière du demandeur.

Voici des exemples de types d'infractions :

- Code de la sécurité routière du Québec
- Les lois concernant la faune
- La loi sur l'impôt (vente illégale de cigarettes, fraude, etc.)
- Règlement municipal
- Conduite avec facultés affaiblies, délits mineurs, etc.

**Pour information, contactez Caroline Nadeau, agente de liaison**  
**1 800 463-0296**

### Boîtes aux lettres en milieu rural

Nous désirons informer tous les résidents des secteurs desservis par la poste rurale que malgré des informations que vous pourriez avoir reçues des représentants de Postes Canada, il est faux de croire que la Ville de Macamic procédera, à ses frais, au remplacement des « boîtes à malle » qui pourraient être déplacées, brisées ou



endommagées lors des opérations de déneigement parce que celles-ci doivent être rapprochées de la chaussée, selon une nouvelle norme de Postes Canada.

Pour plus de renseignements sur ce sujet, veuillez vous adresser à Postes Canada.

**Chronique Verte  
de la MRC  
d'Abitibi-Ouest**



fièrement arborer sur votre page Facebook.

**Jouez en famille, les enfants  
adoreront!**

**Récupérer, c'est recréer!**

Connaissez-vous le site Internet [recreer.ca](http://recreer.ca)?

Mis en ligne par Éco Entreprises Québec et RECYC-QUÉBEC, ce site aborde diverses facettes de la récupération de manière ludique et éducative; il offre une vue d'ensemble du système de collecte sélective au Québec et traite de son financement.

Vous pourrez puiser, sur ce site, une mine de renseignements sur la récupération en lisant de courts textes ou par le biais du **Grand jeu des récupérables**.

En créant un simple profil d'utilisateur ou à partir de votre compte Facebook, vous serez invités à répondre à des questions sur le thème de la récupération et à vous engager à modifier certaines de vos habitudes.

En répondant correctement à une série de questions sur un sujet de votre choix, vous vous mériterez des **Récupérables**, de petits écussons que vous pourrez

**Exemples de ce que vous pourrez  
apprendre sur ce site :**

*Le fait de retirer les circulaires du sac de plastique avant de les placer dans le bac de récupération permet d'optimiser le tri des matières.*

*Il n'est pas nécessaire d'enlever la vitrine de plastique des enveloppes ou l'étiquette sur les boîtes de conserve.*

*94 % des bouteilles de vin consommé à la maison sont déposées par les citoyens dans leur bac de récupération. C'est le taux de récupération le plus élevé parmi les matières recyclables.*

Source : [www.recreer.ca](http://www.recreer.ca)

**Centre de valorisation des matières  
résiduelles (CVMR) et Écocentre**  
15, boulevard Industriel, La Sarre

Heures d'ouverture : lundi au samedi de  
8 heures à 16 heures

## La Sûreté du Québec vous informe

### Motoneiges et quads la SQ rappelle quelques règles

La Sûreté du Québec du district de l'Abitibi-Témiscaminque et Nouveau-Québec invite les motoneigistes et les quadistes à pratiquer leur sport récréatif en toute sécurité, aux endroits appropriés, dans le respect des résidents et de l'environnement.

Ceux qui désirent pratiquer le hors-piste doivent préalablement s'informer des endroits où il est possible de pratiquer légalement un tel sport au Québec puisque tout contrevenant s'expose à une amende de 400 \$ ou à des accusations de méfait si des bris sont causés à certaines installations.



Voici un rappel de quelques règlements à observer :

- **Dans le cas d'une personne ayant autorité sur un jeune de moins de 16 ans, lui permettre ou tolérer que ce dernier conduise un véhicule hors-route : amende 500 \$;**
- **Dans le cas d'une personne ayant autorité sur un jeune de moins de 18 ans, lui permettre ou tolérer que ce dernier conduise un véhicule hors-route sans être titulaire du certificat d'aptitude : amende 500 \$;**
- **Le conducteur d'un véhicule hors-route doit obtenir l'autorisation du propriétaire pour circuler sur un terrain privé : amende 400 \$;**
- **Pour emprunter un chemin public, selon les conditions prévues à la loi, le conducteur d'un véhicule hors-route doit être titulaire d'un permis de conduire valide : amende 250 \$;**
- **Sauf dans les cas d'exceptions prévues à la loi sur les véhicules hors-route, il est interdit de circuler sur les chemins publics : amende 100 \$;**
- **L'âge minimal pour conduire un véhicule hors-route est de 16 ans. Un certificat d'aptitude est en outre obligatoire pour les 16-17 ans : amende 100 \$;**

- **Le port du casque protecteur est obligatoire (conducteur et passager), peu importe l'endroit où l'on circule en motoneige et/ou en véhicule tout-terrain : amende 100 \$.**

L'an dernier encore, il y a eu des décès en lien avec ces activités sportives; la vitesse excessive ou inappropriée, l'alcool et les imprudences sont désignées comme les principales causes de collisions mortelles lors de la pratique de ces sports.



Rappelons que les policiers de la Sûreté du Québec peuvent, en tout temps, effectuer des opérations de surveillance dans les différents sentiers de motoneige et de véhicule tout-terrain ainsi qu'aux endroits jugés problématiques sur le territoire.

Affaires publiques  
Sûreté du Québec  
District de l'Abitibi-Témiscamisque  
819 763-4806

**M. DANIEL RANCOURT EST  
RÉÉLU PRÉFET DE LA MRC  
D'ABITIBI-OUEST**

**La Sarre, 23 janvier 2012** – La Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest vous informe qu'à son conseil d'administration du 18 janvier 2012, M. Daniel Rancourt a été réélu préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest. Les conseillers de comté ont unanimement confié le mandat de la préfecture à M. Rancourt, pour une huitième fois consécutive. Rappelons que M. Rancourt est maire de la Ville de Macamic et qu'il possède une expérience enviable de la politique municipale.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que M. Rancourt a remercié ses collègues.

Aussi, lors de la séance de la MRC, les conseillers de comté ont composé un comité administratif avec les représentants suivants :

MM. Daniel Rancourt, préfet et représentant toute zone  
Jaclin Bégin, préfet suppléant et représentant de la zone Sud  
Alain Gagnon, représentant de la zone Est



Normand Houde, représentant de la zone Centre

Marc-André Côté, représentant de la zone Nord.

La confiance exprimée par les élus(es) a particulièrement touché le préfet et les représentants des diverses zones.

La MRC d'Abitibi-Ouest félicite M. Rancourt et les conseillers de comté qui représentent les quatre (4) zones du territoire.

Source : Patrice Vachon  
Agent de liaison  
MRC d'Abitibi-Ouest  
819 339-5671, poste 229

---



La Fondation  
canadienne du rein

The Kidney Foundation  
of Canada

**FONDATION CANADIENNE  
DU REIN**

**SECTION  
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

La campagne de financement de la Fondation canadienne du rein se tiendra

du 19 au 31 mars 2012 dans la MRC d'Abitibi-Ouest.

Madame Lise Langlois, chef de l'administration des programmes en gestion des maladies chroniques au Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales a bien voulu accepter la présidence d'honneur de notre campagne.

**Le thème de notre campagne :  
la promotion des dons d'organes et la  
prévention**

Un brunch santé aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012, au Pavillon des Sports de Dupuy. Les billets sont en vente auprès des membres du comité aux numéros suivants : 819 333-2965 ou 819 333-2996.

Nous comptons sur votre générosité habituelle et vous remercions de l'accueil que vous réserverez à nos 200 bénévoles.

**Le comité de financement**

## Le calendrier des activités

Février	13	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	27	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Mars	4	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	26	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Avril	1	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.  
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

**Bingo tous les mardis à 18 heures 45**

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

## Heures d'ouverture de la bibliothèque

### Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures  
le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures  
et de 19 heures à 20 heures 30

### Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et  
de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 12 avril 2012, **la date limite pour apporter vos textes est le 16 mars**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

## Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8h à 12 et de 13h à 16h30.

<b>Le numéro de téléphone est le</b>	<b>819 782-4604</b>	<b>Poste</b>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Richard Michaud	Surintendant des travaux publics et usines	224 ou 239
Madame Ginette Labbé	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Myriam Audet	Inspectrice municipale adjointe	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Madame Lucette Bastien	Responsable des 2 bingos hebdomadaires	231
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet	225
Monsieur Laurier Parent	Chargé de projet - Politique familiale	225
Télécopieur Ville de Macamic		819 782-4283

### SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

### EMPLOYÉS DU GESTIONNAIRE PRIVÉ DU CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur	233
Madame Ginette Tremblay	Secrétaire du gestionnaire	231
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay		819 782-4464

### OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	819 787-6340
-------------------------	--------------

### CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	819 782-4866
-----------------------	--------------

Adresse électronique : [macamic@mrcao.qc.ca](mailto:macamic@mrcao.qc.ca)  
 Site internet : [www.villemacamic.qc.ca](http://www.villemacamic.qc.ca)